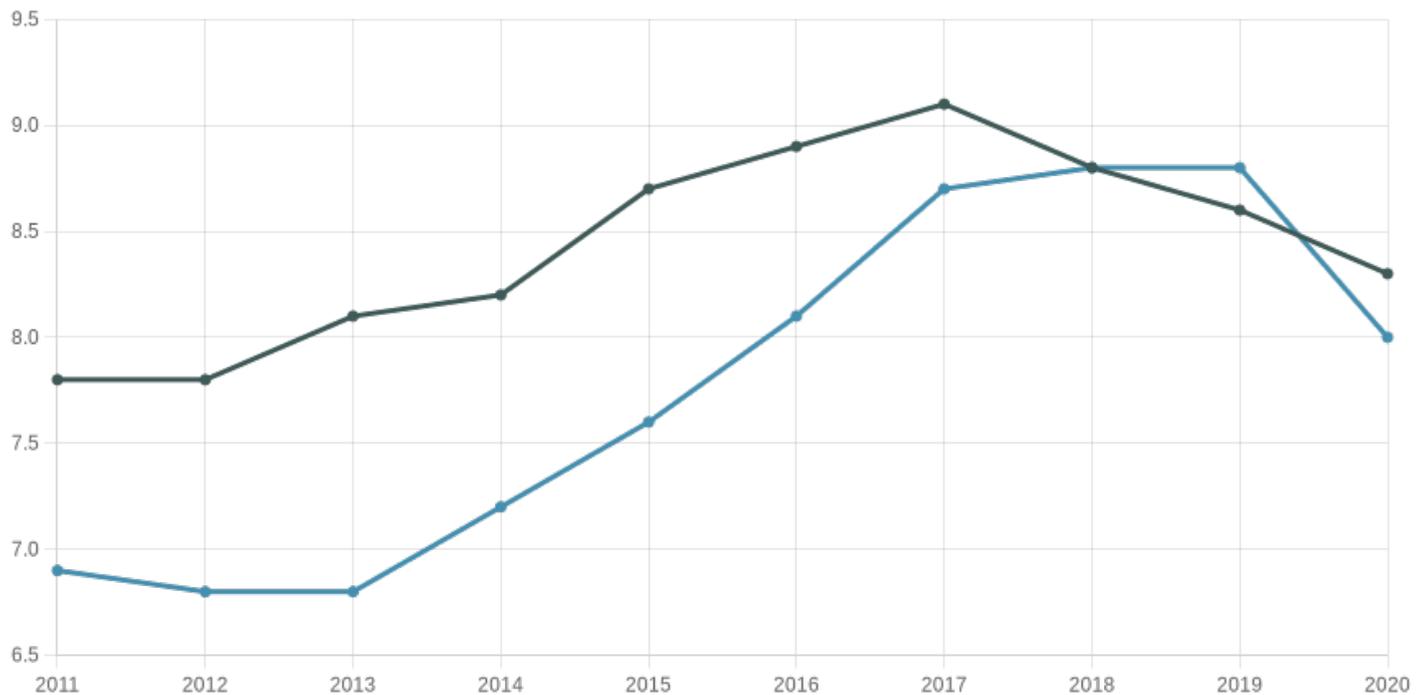


Poids du personnel intérimaire des les charges de personnel

■ Hauts-de-France
■ France

Unité : en %



📍 Hauts-de-France 🗓️ 2022

Source : Baromètre ACSEL Banque de France - 2022

Le Baromètre ACSEL 2022 réalisé par la Banque de France et portant sur la situation économique et financière des entreprises de la filière bois régionale réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750.000€ (hors exploitation forestière et sylviculture) nous indique le poids du personnel intérimaire dans les charges de personnel (charges de personnel externe / total des charges de personnel interne et externe).

Le recours au personnel intérimaire est en légère baisse depuis 3 ans.

SECTEURS

1ère transformation | 2nde transformation | Construction bois

THÉMATIQUES

Économie | Emplois | Entreprises